



Communiqué de presse – Mise à disposition des documents préparatoires à l'AGM

Sainte-Marie, le 7 avril 2026, 9h

## ASSEMBLEE GENERALE MIXTE (ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE) DU 28 AVRIL 2026

### MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le 28 avril 2026 à 14 heures 30 au Hub Lizine - 8 rue Pondichéry - La Mare - 97438 Sainte-Marie (La Réunion). L'Assemblée Générale se tiendra selon les conditions habituelles. Une retransmission vidéo en direct de l'Assemblée sera accessible aux actionnaires via notre site internet [www.cboterritoria.com](http://www.cboterritoria.com) (pré-inscription requise). Un enregistrement de l'Assemblée sera consultable sur le site internet de la société au plus tard sept (7) jours ouvrés après la date de l'Assemblée et pendant au moins deux ans à compter de sa mise en ligne.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO n°35 du 23 mars 2026 et l'avis de convocation sera publié au BALO n°42 du 8 avril 2026 et dans un journal d'annonces légales (LE QUOTIDIEN) du 8 avril 2026.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R.22-10-23 du Code de commerce sont mis en ligne sur le site internet de la société ([www.cboterritoria.com](http://www.cboterritoria.com) dans la rubrique « Finance / Informations réglementées / Assemblées d'actionnaires / 2026 »).

Les documents préparatoires à l'Assemblée sont également tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée. Ainsi, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif, peut jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer les documents visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles L.225-115 et R.225-83 du Code de commerce au siège de la Société.

#### Calendrier financier 2026

- Assemblée Générale : mardi 28 avril 2026
- Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2026 : mardi 8 septembre 2026 (après bourse)  
Réunion de présentation le **mercredi 9 septembre à 10h00** (Paris)

#### A propos de CBo Territoria (FR0010193979, CBOT)

**Acteur immobilier de référence à La Réunion depuis plus de 20 ans**, CBo Territoria est devenue une foncière de développement multirégionale (391,3 M€ de patrimoine économique en valeur à fin décembre 2025). Le Groupe, présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur immobilière (Aménageur, Promoteur et Foncière), poursuit son développement via l'exploitation de ses réserves foncières ou l'acquisition de terrains.

Responsable et engagée pour un immobilier plus durable depuis son origine, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est par nature dans l'ADN de l'entreprise et s'incarne aujourd'hui par son programme **Impact Pei 2030**.

CBo Territoria est une **foncière de rendement éligible au PEA PME** cotée sur Euronext Paris (compartiment C).

Plus d'informations sur [cboterritoria.com](http://cboterritoria.com)

#### Contacts Investisseurs et presse

Caroline Clapier - Directrice Administrative et Financière - [direction@cboterritoria.com](mailto:direction@cboterritoria.com)

Agnès Villeret - Komodo - Tel. : 06 83 28 04 15 - [agnes.villeret@agence-komodo.com](mailto:agnes.villeret@agence-komodo.com)

La Réunion & Mayotte : Nathalie Cassam Sulliman - [ncassam@cboterritoria.com](mailto:ncassam@cboterritoria.com)

